

Niveau :	MASTER					Année
Domaine :	DROIT - ECONOMIE – GESTION					M2 120 ECTS
Mention :	ECONOMIE APPLIQUEE					
Parcours :	Economie et Gouvernance des Territoires (EGT) <i>Orientation Professionnelle (OP) / Orientation Recherche (OR)</i>					
Volume horaire étudiant :	OP : 290 h	77 h	h	h	3 à 6 mois	h
	OR : 267 h	42 h	h	h	3 à 6 mois	h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
<p>Orientation Professionnelle :</p> <p>Katharina SCHONE Maître de Conférences ☎ 03.80.39.55.15 katharina.schone@u-bourgogne.fr</p> <p>Orientation Recherche :</p> <p>Rachel GUILLAIN Professeur ☎ 03.80.39.35.23 Rachel.guillain@u-bourgogne.fr</p> <p>Co-responsable Agrosup :</p> <p>Elsa MARTIN Maître de Conférences ☎ 03 80 77 26 91 Elsa.martin@inra.fr</p>	<p>Delphine LARGE ☎ 03.80.39.35 48 delphine.large@u-bourgogne.fr</p>
Composante(s) de rattachement :	UFR de Droit, Sciences Economiques et Politiques (DSEP) Agrosup Dijon

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Les objectifs du parcours *Economie et Gouvernance des Territoires* (EGT) visent la formation de professionnels de l'aménagement et de la gouvernance des territoires amenés à travailler dans l'une des multiples situations professionnelles de ce domaine en pleine croissance. L'**orientation professionnelle** prépare très directement l'insertion dans l'un des postes correspondants, dans les domaines publics et privés, alors que l'**orientation recherche** prépare essentiellement à une poursuite d'étude en formation doctorale, c'est-à-dire pour atteindre une expertise de très haut niveau dans le champ de l'économie des territoires.

La question territoriale est, en effet, en pleine recomposition et les opportunités professionnelles, en termes opérationnels mais aussi en termes de recherche, sont particulièrement ouvertes. Les acteurs du développement local voient leurs capacités d'action et leurs compétences s'élargir, du fait de la décentralisation et de la construction européenne. En même temps, le contexte de la décision publique locale se complexifie au niveau institutionnel (coordination entre les acteurs publics, partenariats public-privé...) et dans le champ des interventions (politique de la ville, développement durable...). Enfin, les capacités des territoires à s'insérer dans la compétition économique dépendent fortement de leur tissu économique et social aujourd'hui en pleine mutation : vieillissement démographique, cohésion sociale, intégration européenne et mondialisation, métropolisation et étalement urbain, gestion de l'environnement et développement durable... Dans un tel contexte, les besoins de compétences professionnelles sont en forte croissance dans le domaine de l'expertise économique, de la mise en œuvre de dispositifs d'action, de l'évaluation des politiques associées et dans la mise en œuvre des systèmes de gouvernance des territoires appropriés.

Pour préparer les étudiants aux postes qui se créent et se transforment face à ces enjeux, la formation de master mobilise des compétences d'économistes urbains et ruraux, des compétences théoriques et appliquées, en collaboration avec des statisticiens, des géographes et des aménageurs. La formation s'appuie sur un ensemble de partenariats formalisés entre les établissements d'enseignement supérieur du grand campus dijonnais, les laboratoires de recherche qui leur sont associés et enfin sur un réseau de professionnels ancrés à tous les niveaux du développement local.

La formation est assurée par l'UFR de Droit, Sciences Economiques et Politiques (DSEP) de l'Université de Bourgogne, et l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, Agrosup Dijon. Collaborent à la formation des scientifiques de l'INRA et un réseau de professionnels issus :

- du secteur privé et des organismes issus de partenariats publics-privés ;
- des collectivités territoriales et des services de l'Etat, et de leurs services d'étude et de recherche ;
- du milieu associatif (cf. paragraphe « Liens avec les professionnels »).

Cette formation prend appui sur des laboratoires associés à de grands organismes de recherche :

- le Laboratoire d'Economie de Dijon – **LEDI** ;
- le Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux – **CESAER** – Unité Mixte de Recherche 1041 de l'INRA et d'Agrosup Dijon.

Ces unités de recherche sont laboratoires d'accueil de l'Ecole Doctorale LISIT, base de la formation doctorale du Grand Campus, et appartiennent à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH), Unité de Services et de Recherche du CNRS et de l'Université de Bourgogne.

L'organisation de la formation permet de renforcer les liens entre les domaines de la recherche, fondamentale ou appliquée, et les pratiques professionnelles, tout en préservant les orientations spécifiques à chacun de ces domaines. Ainsi, la formation comprend une 1^{ère} année (M1), Economie Appliquée, *Parcours Territoires, Environnement, Energie* d'initiation à la professionnalisation et à la recherche dans le domaine de l'action économique, de l'aide à la décision et de l'économie des territoires.

En 2^{ème} année, le parcours EGT propose deux orientations de formation, une orientation professionnelle et l'autre préparant à la recherche, ces deux orientations étant étroitement articulés.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Les situations professionnelles visées sont en rapport avec le développement territorial qui comprend aussi bien l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de développement que la gestion des modes de gouvernance associés. Les politiques en question peuvent être sectorielles (formation, logement, insertion, etc.), sachant que leur application est de plus en plus fréquemment raisonnée en fonction du contexte territorial (Etablissements de coopération intercommunale, Pays, SCOT...).

Ce sont les différents organismes et entreprises en charge des politiques publiques ou en contact direct avec les opérateurs qui constituent l'offre d'emploi accessible aux étudiants du parcours EGT du Master.

• *Débouchés*

Les débouchés principaux se trouvent dans les bureaux d'études et d'expertise des politiques territoriales, dans les organismes d'études statistiques, dans les agences de développement territorial, au sein des collectivités territoriales, dans le milieu para-public et associatif. La formation est par ailleurs un atout pour accéder par voie de concours aux emplois (concours de catégorie A) de la fonction publique en général et de la fonction publique territoriale en particulier. Dans le cas de la poursuite des études, les diplômés du master intègrent une formation doctorale pour préparer une thèse en économie des territoires et accéder aux emplois pour lesquels le grade de docteur est nécessaire ou recommandé : dans l'enseignement supérieur et la recherche, dans les organismes de recherche, mais aussi dans les organismes internationaux, dans les services d'études des ministères, dans les instituts de statistiques où la demande est croissante.

• *Métiers*

Les fonctions correspondant aux postes visés sont des fonctions d'étude, d'évaluation et de conseil, de conduite de projet ou de politique, de management de structure ou de dispositif. Elles correspondent à des emplois de :

- **Coordinateur de dispositif d'action publique**, dès lors que sont mis en jeu des partenariats institutionnels en référence à des logiques d'action territorialisées ;
- **Chargé d'étude pour l'élaboration et le suivi de l'action publique territoriale** : réalisation d'études d'impact des mesures de développement économique, mise en place de dispositifs de suivi de l'occupation des logements sociaux, étude des mobilités géographiques et sectorielles de l'emploi, suivi des politiques territoriales (contrats de plan Etat-Région ; contrats de pays, contrats d'agglomération ...) ;
- **Chef de projet dans le domaine de l'équipement ou de l'aménagement** concernant des circonscriptions territoriales ;
- **Chargé de mission** pour les questions de développement économique : rationalisation des choix économiques sur une base territoriale face aux atouts économiques et à l'évolution technologique ;
- **Responsable d'agence de développement ou de structure de planification spatiale**, en contexte urbain, périurbain ou rural ;
- **Chef de service** dans une entreprise ou un organisme chargé de missions territorialisées de service public.

- *Poursuite d'études*

La poursuite des études dans le cadre d'une formation doctorale est l'objectif de l'orientation recherche, mais elle est aussi envisageable à l'issue de l'orientation professionnelle. Dans ce second cas, une adaptation du stage en contexte de recherche sera un préalable indispensable pour pouvoir postuler à une inscription en thèse. Par ailleurs, la mise en place du système LMD permet d'envisager de suivre une partie du cursus ou la poursuite des études à l'étranger.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Le parcours EGT est construit pour répondre aux besoins grandissants dans le domaine de l'action territoriale. Ils concernent les questions de diagnostic économique, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques territoriales et d'évaluation de leurs impacts dans le sens d'une gestion plus efficace et équitable des mutations économiques et sociales des territoires. Pour cela, la formation a pour objectifs de développer quatre types de compétences :

- **des compétences analytiques** : capacité à analyser des problèmes, à les relier à des modèles théoriques et à les situer dans leur contexte institutionnel afin d'éclairer les mécanismes d'organisation et d'évolution des territoires et d'élaborer les politiques territoriales,
- **des compétences techniques** : capacité à mobiliser les méthodes et les outils de traitement de l'information tels que les techniques d'analyses de données, les Systèmes d'Information Géographique, les logiciels de statistiques, les logiciels d'enquêtes....,
- **des compétences opérationnelles** : capacité à mobiliser et à appliquer les connaissances acquises dans le domaine de l'expertise des territoires, de l'aménagement et de l'évaluation des politiques,
- **des compétences en communication** : capacité à produire des documents écrits, à présenter oralement des travaux, à conduire des entretiens...

Tout un ensemble de compétences sont communes aux orientations professionnelle et recherche, dans la mesure où la connaissance du contexte de l'action territoriale et l'analyse des mécanismes de développement régional, mais aussi la maîtrise des outils de traitement d'informations géoréférencées et des techniques de communication sont impératives pour tout expert de haut niveau dans ce domaine professionnel. Toutefois, l'accent est mis sur l'opérationnalisation des savoirs et savoir-faire dans le cas de l'orientation professionnelle et sur les compétences analytiques dans le cas de l'orientation recherche.

La formation aux langues étrangères est centrée sur l'anglais et elle s'appuie sur une formation en M1 et une auto formation en M2 au Centre de Langue, des cours et des conférences assurés en anglais et la fourniture de documents en anglais, une incitation à passer le TOEFL (*Test of English as Foreign Language*) ou un autre test équivalent.

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Visant une entrée directe dans l'emploi, l'orientation professionnelle renforce notamment la connaissance des acteurs et de leurs champs d'action, l'apprentissage des pratiques de diagnostic et d'évaluation des politiques territoriales. L'ambition de cette formation repose sur l'utilisation de grilles multidisciplinaires d'analyse des mécanismes et des outils du développement afin de mieux gérer les mutations des territoires. La professionnalisation de la formation, visant une insertion efficace des étudiants dans la vie professionnelle, prend toute son ampleur en 2ème année avec la conduite de projets commandités par des professionnels et la proposition d'ateliers encadrés par les chargés de cours. Ces projets portent généralement sur des questions d'évaluation des politiques publiques ou sur du diagnostic de développement local. Le stage professionnel, d'une durée minimale de 3 mois,

constitue une séquence clé de l'année de formation par la confrontation directe à une mission à réaliser en conditions réelles – cadrée et encadrée.

L'orientation recherche développe les pratiques scientifiques d'analyse d'une question de recherche, en termes théoriques et méthodologiques. Ces compétences sont acquises grâce à une offre de cours d'analyse économique approfondie, proposés par les enseignants et chercheurs de laboratoires impliqués. Les enjeux du développement durable en termes de gestion des ressources et d'aménagement du territoire sont traités et questionnés sous l'angle de l'économie de l'environnement, de l'économie géographique et de l'économie publique locale. Les cours sont complétés par différentes confrontations à la recherche en train de se faire : suivi des séminaires proposés dans les laboratoires de recherche, réalisation d'un dossier synthétique sur un thème d'économie des territoires, stage au sein d'un laboratoire et rédaction d'un mémoire de recherche.

- *Les liens avec les professionnels*

L'implication des institutions et des organismes publics et privés dans la formation se réalise en 2^{ème} année selon 6 modalités :

- participation active et importante dans la formation (cours, conférences, séminaires, jurys),
- proposition de projets professionnels (2 projets par an),
- accueil en stage des étudiants de la spécialité (de 3 mois minimum à 6 mois maximum),
- commande d'études,
- accès du personnel de ces institutions et organismes au parcours EGT au titre de la formation continue,
- recrutement des jeunes diplômés.

- *Liste des partenaires professionnels*

Les services de l'Etat (DRJSCS, DREAL, SGAR, DDT, DDCE, CAF, etc.), les collectivités locales (Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, de l'Agglomération de Besançon, Conseil Régional de Bourgogne, CESER, Conseils généraux), les entreprises publiques locales (SPLAAD, SEMAD, etc.), l'INSEE, la DATAR, la CDC et Mairie Conseils, les Associations (Union Sociale de l'Habitat, ICOVIL, Habitat et Humanisme, Espace et Développement...), les structures territoriales (Pays, Parcs naturels régionaux, agences de développement...), les cabinets d'études et consultants (ACEIF à Dôle, Urbicand à Dijon, PLC à Paris...), les laboratoires d'études et de recherche (CNRS et INRA), les services d'étude et de recherche des Ministères ...

- *Les projets professionnels*

Les projets remplissent une fonction centrale dans le processus d'apprentissage de la deuxième année de master professionnel, en permettant un travail collectif encadré pour la promotion d'étudiants aux compétences complémentaires. Ils nécessitent un investissement important sur les différents plans de conduite d'un dossier technique : appréhension du contexte institutionnel, mise en problème, collecte des informations pertinentes, choix des outils et analyse des données, restitution aux commanditaires, évaluation.

- *Exemples de sujets récents :*

- Le plan paysage : outil pour le Grand Dijon ?, *Communauté d'agglomération du Grand Dijon.*
- La gouvernance des bailleurs sociaux dans le quartier sensible du Belvédère, *Ville de Talant (21).*
- L'accession sociale à la propriété : diagnostic et prospective pour la COMADI, *Union Sociale de l'habitat de Bourgogne.*
- Etude évaluative et prospective d'un projet routier de jonction en périphérie nord-ouest de l'agglomération dijonnaise, *Direction Départementale de l'équipement de Côte-d'Or.*

- Besançon dans la grande région : enjeux et perspectives de développement, *Grand Besançon*.
- Réalisation d'un guide des écoquartiers bourguignons, *DREAL et ADEME Bourgogne*.
- *Quelques exemples de stage*
 - Politique de la ville : diagnostic de l'offre culturelle de quatre équipements au regard de leur public, *Ville de Chenôve (Côte d'Or, 21)*.
 - Etude d'impact du TGV Est sur la Zone d'Activités de la Commune de Vandières, *Société Centrale d'Equipement du Territoire*.
 - Les activités et les sites logistiques du losange autoroutier A6, A36, A39 et A38, *SAPRR*.
 - La couverture médicale en Haute-Saône, *Conseil Général de Haute-Saône - service Aménagement, Logement, Affaires Européennes*.
 - Mise en œuvre du Programme opérationnel « Compétitivité régionale et emploi » FEDER 2007 – 2013, *SGAR Franche-Comté - Mission Europe*.
 - La maison individuelle : représentations sociales et enjeux territoriaux, *Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (21)*.
 - Etude de faisabilité d'un projet de reconversion sur un site de la Défense, *Communauté de Communes du Jovinien*.
 - La gouvernance paysagère dans les documents d'urbanisme en Côte d'Or, *DDT 21*.
 - L'élaboration du diagnostic de territoire, *SARL URBICAND (Dijon)*.
 - Création d'un Système d'information géographique au sein de l'observatoire économique, *Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Marne*.
 - Diagnostic territorial du Dispositif Local d'Accompagnement 21, *Pôle d'Economie Solidaire de l'Agglomération Dijonnaise*.
 - Création d'une maison de l'Emploi du Grand Dijon et de ses communes partenaires, *Communauté de l'Agglomération Dijonnaise - Mission Insertion*.
 - Evaluation Intermédiaire du volet territorial du CPER, *Conseil Régional de Bourgogne - service Développement des Territoires*.
 - Mise en place d'un transport à la demande au sein de la communauté de communes, *Communauté de Communes de la Plaine des Tilles*.
- *Quelques exemples de mémoires de recherche*
 - Systèmes de villes et métropolisation en Europe
 - Recomposition urbaine et services supérieurs
 - Concurrence et coopération territoriales
 - Mesure de l'impact du changement climatique dans les territoires ruraux
 - Impact des politiques régionales
 - Mesure et évaluation de l'attractivité des territoires.

Modalités d'accès à l'année de formation :

- de plein droit :

- des étudiants titulaires d'une première année de Master (M1 ; 60 ECTS) en sciences économiques obtenu à l'université de Bourgogne (Parcours Territoire Environnement Energie (TEE) de la mention Economie Appliquée)

■ sur sélection :

Le M2 du parcours EGT peut accueillir

- des étudiants titulaires d'une première année de Master (M1 ; 60 ECTS) en sciences économiques obtenu à l'université de Bourgogne, notamment de la mention Economie Appliquée (Parcours Management et évaluation des organisations de santé (MEOS), Territoires, Environnement et Energie (TEE) et de la mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance (MBFA). Les candidats, ayant validé une première année de M1 par une pré-orientation recherche (réalisation d'un mémoire) ou professionnelle (réalisation d'un stage) peuvent candidater, même si la pré-orientation recherche est encouragée.
- Dans le cadre d'une convention avec l'Université de Bourgogne, **Agrosup Dijon offre la possibilité aux élèves-ingénieurs inscrits en troisième année dans la dominante Agriculture, Territoire et Développement (ATD) et sous réserve d'acceptation de leur candidature de suivre l'orientation Recherche, et d'obtenir ainsi le double diplôme** (Contact : Stéphane Blancard, mail: Stephane.blancard@agrosupdijon.fr).
- des étudiants titulaires d'une autre formation universitaire, ou d'une autre discipline, ou titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de grandes écoles de commerce, ou titulaire d'un diplôme étranger peuvent accéder à la formation dans le cadre de la Validation d'Acquis (VA) ou de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Dans tous les cas une commission pédagogique évalue l'adéquation du dossier universitaire et projet des candidats vis-à-vis de l'offre de formation.

Sélection des candidats

- Le recrutement se fait à partir d'une présélection sur dossier suivie éventuellement d'un entretien devant une commission composée d'enseignants et de professionnels. Sont pris en compte : le dossier universitaire, l'expérience professionnelle acquise, la motivation et le projet professionnel du candidat, son adéquation avec les objectifs de la formation. Il peut être demandé au candidat admis dans la formation de suivre des cours supplémentaires.
- La capacité d'accueil est fixée à 20 étudiants.

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme :

- **en formation initiale** : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- **en formation continue** : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles

L'année M2, comporte deux orientations : une orientation professionnelle et une orientation recherche.

L'articulation et le contenu des UE sont précisés pour chaque parcours.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

La formation se déroule sur une année universitaire. Les enseignements se déroulent d'octobre à mars et le stage débute en avril.

**Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
Orientation Professionnelle**

SEMESTRE 3 (Orientation Professionnelle)

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Enjeux de développement et d'aménagement des territoires	Problèmes territoriaux contemporains et aménagement des territoires	12	6		18	3	CT	CT	3		3
	Aménagement des espaces périurbains et ruraux (*)	12			12	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE		24	6		30	6					6

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Politiques publiques et gestion des finances locales	Politiques publiques (*)	10	5		15	3	CT	CT	3		3
	Fiscalité et finance communales et intercommunales (**)	24			24	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE		34	5		39	6					6

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche

(**) Ce cours est commun avec le Master 2 « Finances des collectivités territoriales et des groupements »

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils de diagnostic	Techniques d'enquêtes	24			24	3	CT	CT	3		3

territorial	Projet SIG 1		6		6		CC			3	
	Systèmes d'Information Géographique (SIG) 1 (**)		24		24	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE			24	30		54	6				6

(**) cours commun avec le M1 du parcours (pour les étudiants provenant d'un autre M1)

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils de gestion et de développement des territoires (1)	Intelligence économique et développement des territoires (**)	20			20	3	CT	CT	3		3
	Dispositifs de gestion territoriale	18	6		24	3	CT	CT	3		3
	Approche territorialisée de l'innovation (*)	12			12	2	CT	CT	2		2
TOTAL UE		50	6		56	8					8

(**) Cours commun avec la mention AGT AES.

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

UE 5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils de valorisation et de localisation	Marketing territorial	12			12	2	CT	CT	2		2
	Recherche opérationnelle choix public	8	7		15	2	CT	CT	2		2
TOTAL UE		20	7		27	4					4

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

TOTAL S3 (OP)		152	54		206	30					30
----------------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4 (Orientation Professionnelle)

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Environnement et cadre de vie	Economie et environnement en pratique	15	3		18	2,5	CT	CT	2,5		2,5
	Ville durable et cadre de vie	15	3		18	2,5	CT	CT	2,5		2,5
	Politiques de la ville (*)	15			15	2,5	CT	CT	2,5		2,5
	Transport et mobilité (*)	15			15	2,5	CT	CT	2,5		2,5
TOTAL UE		60	6		66	10			10		10

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Etude Professionnelle	Systèmes d'Information Géographique (SIG) 2 (*)	18	9		27	3	CT	CT	3		3
	Méthodologie et suivi de l'étude	12			12	3	CC			3	3
	Gestion de projet	12	8		20	2	CT		2		2
TOTAL UE		42	17		59	8					8

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Intégration professionnelle Stage	Conférences Professionnelles (*) Domaines thématiques	36			36	2	CC			2	2
	Intégration dans l'organisme, mobilisation et acquisition de compétences					5	CT		5		5
	Rapport de stage soutenance					5	CT		5		5
TOTAL UE		36			36	12					12

(*) A mutualiser éventuellement avec droit dans le cadre de l'IST

TOTAL S4		138	23		161	30					30
-----------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

**Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :
Orientation Recherche**

SEMESTRE 3 (Orientation Recherche)

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux d'économie géographique et urbaine	Microéconomie (*)	24			24	3	CT	CT	3		3
	Urban economics	24			24	3	CT	CT	3		3
	Economic geography	24			24	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE		72			72	9					9

(1) CC : contrôle
continu - CT : contrôle
terminal

(*) Cours commun au parcours APP et EGT de la mention

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Action publique territoriale	Politiques publiques (*)	10	5		15	2	CT	CT	2		2
	Public choice (**)	15			15	2	CT	CT	2		2
	Quantitative evaluation of public policies (**)	14	4		18	3	CT	CT	3		3
	Approche territorialisée de l'innovation (*)	12			12	2	CT	CT	2		2
TOTAL UE		51	9		60	9					9

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

(**) Cours commun l'orientation recherche du parcours EGT et au parcours APP

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Economie et développement des territoires	Economie des espaces ruraux	6	6		12	2	CT	CT	2		2
	Aménagement des espaces périurbains et ruraux (*)	12			12	2	CT	CT	2		2
	Environmental and resource economics:	18			18	2	CT	CT	2		2
TOTAL UE		36	6		42	6					6

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie de la recherche en Economie des territoires 1	Recherche documentaire		12		12	3	CT	CT	3		3
	Séminaires	18			18	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE		18	12		30	6					6

TOTAL S3 (OR)		177	27		204	30					30
----------------------	--	------------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

SEMESTRE 4 (Orientation Recherche)

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Production et analyse de données spatiales	Econométrie spatiale	24			24	3	CT	CT	3		3
	Systèmes d'Information Géographique (SIG) 2 (*)	18	9		27	3	CT	CT	3		3
TOTAL UE		42	9		51	6			6		6

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Développement et aménagement des territoires	Politiques de la ville (*)	15			15	1,5	CT	CT	1,5		1,5
	Transport et mobilité (*)	15			15	1,5	CT	CT	1,5		1,5
TOTAL UE		30			30	3			3		3

(*) Cours commun aux orientations professionnelle et recherche du parcours

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Méthodologie de la recherche en Economie des territoires 2	Dossier thématique	18			18	2	CT	CT	2		2
	Soutenance		6		6	2	CT	CT	2		2
TOTAL UE		18	6		24	4			4		4

UE 4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1)	Type éval (1)	coeff CT	coeff CC	total coef
							Session 1	Session 2			
Mémoire de recherche	Stage laboratoire de recherche										
	Mémoire					12	CT (écrit)		12		12
	Soutenance					5	CT oral		5		5
TOTAL UE						17			17		17

TOTAL S4 (OR)		90	15		105	30					30
--------------------------	--	-----------	-----------	--	------------	-----------	--	--	--	--	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

• *Sessions d'examen*

Au cours de la formation, les modalités d'évaluation des étudiants portent sur les connaissances et compétences acquises dans le domaine de l'action territoriale. Par ailleurs, la capacité à collecter, traiter et restituer des informations et données que ce soit par la production de synthèses écrites et orales, est évaluée.

Pour chaque matière et Unité d'Enseignement (UE), deux sessions d'examens sont organisées. Les étudiants ajournés à la première session doivent repasser les matières pour lesquelles ils ont obtenu une note inférieure à 10/20 dans les UE non capitalisées.

Dans chaque unité d'enseignement, un contrôle des connaissances par matière composant l'UE ou un contrôle des connaissances global à l'UE est retenu. La forme prise par le contrôle des connaissances peut être différente selon les cours ou les UE et elle est fixée en début de semestre par les enseignants chargés des cours (dans le cas de contrôle des connaissances par matière) ou selon des modalités fixées par l'équipe pédagogique (dans le cas de contrôle des connaissances par UE). Les épreuves peuvent prendre la forme d'examens écrits ou oraux en temps limité, d'évaluation de rapports de synthèse individuels ou collectifs, de soutenance de projets et de la soutenance du mémoire ou du stage. Des modalités précises s'appliquent à certaines UE : l'étude professionnelle est notamment évaluée globalement à partir d'un travail réalisé en groupes ou par l'ensemble de la promotion organisée en bureau d'étude.

• *Règles de validation et de capitalisation :*

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Le stage est obligatoire et doit donner lieu à un rapport écrit et une soutenance orale pour valider les UE « Intégration professionnelle ». La participation et l'implication dans l'UE « Etude professionnelle » sont obligatoires et conditionnent la validation de l'UE.